

Bilan 2018

Maitre d'ouvrage :
GRAND COGNAC
Exploitant :
VEOLIA

Origine de l'eau :
1 source : la Fosse Tidet *
1 forage : la Fosse Tidet
Captages autorisés

*Captage Grenelle du programme
« RE-SOURCES »

Traitement de l'eau :
Vous êtes alimentés par la
station de la Fosse Tidet située
sur la commune d'Houlette.

**Communes de l'unité de
distribution :** 4218 habitants

BREVILLE
CHERVES RICHEMONT (écarts
Est : Orlut, l'Hermitage,
Champblanc...)
HOULETTE
MESNAC
NERCILLAC
REPARSAC
SAINTE SEVERE

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE GRAND COGNAC

UNITÉ DE DISTRIBUTION : FOSSE TIDET

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Limites de qualité : 0 Eschérichia Coli et 0 streptocoques fécaux
Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

DURETE

TH moyen= 31 °F
Eau dure

FLUOR

Limite de qualité : ≤ 1,5 mg/l
Il permet la prévention des caries dentaires. **Tout apport complémentaire ou supplémentaire de fluor sous forme de comprimés, de sel fluoré ou de produits dentaires fluorés chez le jeune enfant doit faire l'objet d'un avis médical.**
Teneur maximale= 1,2 mg/l

NITRATES

Limite de qualité : ≤ 50mg/l
Conforme.
Teneur moyenne= 33,2 mg/l et Teneur maximale = 35,3 mg/l

PESTICIDES

Limites de qualité : ≤ 0,1 µg/l et ≤ 0,5 µg/l pour le total
Non conformité en **atrazine déséthyl désisopropyl** mais la teneur maximale (0,13 µg/l) est inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 60 µg/l par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses)
Pas de risque sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses.

TURBIDITE

Référence de qualité : ≤ 2 NFU
Conforme

Seule l'eau du réseau public peut être considérée potable. Les puits, forages, récupérations d'eau de pluie doivent être déclarés en mairie et ne doivent pas être connectés sur le réseau public d'eau potable même par une vanne fermée : consultez : www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com

Après une absence prolongée, il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires. Si vos canalisations et **branchements** sont **en plomb**, il est **fortement conseillé de les remplacer**. Et dans l'attente : laisser couler quelques minutes avant toute consommation.

Si la saveur ou la couleur changent : signalez le à votre exploitant.

Document édité en février 2019